



## Le compte n'y est pas pour la 197 et 198 ème promotion.

En effet, suite à plusieurs remontées et grâce aux éléments recueillis par le **bureau local FO de la MA de Corbas**, il semblerait que plusieurs jeunes agents aient rencontrés des erreurs sur le paiement de leur salaire du mois d'août.

Avec tous les éléments que nous avons **L'UISP FO Rhône-Alpes-Auvergne** a interpellé la DISP par mail le jeudi 29 août 2019 afin qu'ils puissent intervenir rapidement.

Effectivement, la DISP nous répond que nous avons pu, grâce à notre intervention attirer leur attention sur un certain nombre d'anomalies.

**Cela concernerait la prise en compte des heures supplémentaires, les indemnités de dimanche et jours fériés, les nuits mais aussi la prime de roulement.**

Il ressort aussi que la nouvelle procédure de transfert de gestion de l'ENAP et les DISP aient entraîné des difficultés dans la mise en paiement des indemnités dues à ces jeunes agents.

La DISP va donc procéder à un recensement des situations de chacun afin de régulariser sur la paye de septembre et reviendra vers **L'UISP FO Rhône-Alpes-Auvergne** pour faire un point plus précis.

C'est pourquoi, **L'UISP FO Rhône-Alpes-Auvergne** invite les agents de la 197 et 198ème à se rapprocher des **bureaux locaux Force Ouvrière** de leurs établissements pour signaler toutes problématiques concernant leur salaire.

Lyon, le 30 août 2019

**L'UISP FO Rhône-Alpes-Auvergne**

Personnels de surveillance – Pôle Communication

Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires **Force Ouvrière** Rhône-Alpes-Auvergne

David MARTINS

Benoît DAUDE

mail : uispfolyon@gmail.com

